Nations Unies A/56/211–E/2001/103

Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr. générale
24 juillet 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire*
Rapport du Conseil économique et social

Conseil économique et social
Session de fond de 2001
2-27 juillet 2001
Points 4 et 13 k) de l'ordre du jour

Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies se rapportant au thème suivant : le rôle des Nations Unies dans la promotion du développement, s'agissant en particulier de l'accès aux connaissances et aux technologies, surtout dans le domaine de l'information et de la communication, et de leur transfert, notamment grâce à des partenariats institués avec les intéressés, y compris le secteur privé

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : administration publique et développement

Lettre datée du 20 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les conclusions et recommandations du Colloque international sur la net-économie et la gouvernance économique, organisé à Beijing les 19 et 20 avril 2001, du Colloque international sur les administrations publiques et le développement du commerce électronique, organisé à Ningbo les 23 et 24 avril 2001, et du deuxième Forum de haut niveau sur l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique, organisé à Shanghai du 24 au 26 mai 2001 (voir annexe).

* A/56/150.

01-46775 (F) 010801 030801
0146775

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe en tant que document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 12 de l'ordre du jour provisoire (A/56/50) « Rapport du Conseil économique et social », et du Conseil économique et social, au titre des points 4 « Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies se rapportant au thème suivant : le rôle des Nations dans la promotion du développement, s'agissant en particulier de l'accès aux connaissances et aux technologies, surtout dans le domaine de l'information et de la communication, et de leur transfert, notamment grâce à des partenariats institués avec les intéressés, y compris le secteur privé » et 13 k) « Questions relatives à l'économie et à l'environnement : administration publique et développement » de l'ordre du jour de la session de fond de 2001.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Wang** Yingfan

Annexe à la lettre datée du 20 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Administration publique, technologies de l'information et développement : rapport sur trois conférences organisées en Chine

Suite à la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Déclaration ministérielle de 2000 du Conseil économique et social, le Gouvernement chinois a organisé au cours du premier semestre de 2001, en collaboration avec la Division de l'économie et de l'administration publique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, et afin d'aider les pays en développement et en transition à être mieux à même de tirer parti de la révolution des technologies de l'information et des communications (TIC) et à s'intégrer dans une économie mondiale basée sur la connaissance, les trois importantes conférences ci-après :

1. Colloque international sur la net-économie et la gouvernance économique (19 et 20 avril 2001, Beijing);
2. Colloque international sur les administrations publiques et le développement du commerce électronique (23 et 24 avril 2001, Ningbo);
3. Deuxième Forum de haut niveau sur l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique (24 au 26 mai 2001, Shanghai).

M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, a pris la parole à ces trois conférences, de même que le Président du Conseil économique et social, M. Martin Belinga-Eboutou, qui y a prononcé des discours de fond. Les observations, conclusions et recommandations de ces trois conférences sont présentées ci-dessous.

I. Observations

Colloque international sur la net-économie et la gouvernance économique

Ce colloque était coparrainé par la Commission nationale de planification du développement, le Ministère des finances, le Ministère de l'industrie de l'information, le Bureau de statistique du Gouvernement chinois, la Banque populaire de Chine et la municipalité de Beijing. Cette conférence internationale, la première consacrée à ce thème important, a attiré plus de 300 participants venant de 36 pays, dont un grand nombre de ministres et de hauts fonctionnaires nationaux, ainsi que des représentants de rang élevé du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), de la CNUCED et de l'Union européenne.

Dans le contexte général du renforcement des institutions nationales, le Colloque avait pour objectif de sensibiliser davantage les pays en développement et les pays en transition au développement de la net-économie et aux questions connexes dans le domaine de la gouvernance économique. Les débats ont ainsi permis de mieux comprendre l'évolution et les tendances de la net-économie et son incidence sur la gouvernance économique aux niveaux national et mondial; les défis

et les opportunités pour les pays en développement et en transition, ainsi que le rôle des gouvernements pour ce qui est de guider le passage de la vieille économie vers la nouvelle économie. L'objectif principal du Colloque était d'aider les pays en développement et en transition à saisir les opportunités que présente la net-économie à en tirer profit.

Le Colloque a mis l'accent sur les cinq thèmes suivants : 1) net-économie et mondialisation économique; 2) net-économie et développement; 3) net-économie et changements structurels; 4) gouvernance économique nationale; 5) gouvernance économique mondiale. Chacun de ces thèmes a fait l'objet de communications de la part d'orateurs invités.

Colloque international sur les administrations publiques et le développement du commerce électronique

Ce colloque était coparrainé par la municipalité de Ningbo, l'Académie chinoise des sciences, l'Académie chinoise d'ingénierie, le Ministère chinois de l'industrie de l'information et l'Université de Zhejiang. Il a rassemblé plus de 280 participants venant de 39 pays, dont un grand nombre de ministres et de fonctionnaires de haut rang, ainsi que des représentants de rang élevé du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, du FMI, de la CNUCED et de l'Union européenne.

Il est clair que le commerce électronique devrait favoriser le développement du commerce mondial, mais le processus ne sera pas automatique : il nécessitera un effort concerté afin d'instaurer dans les pays en développement et les pays en transition un environnement favorable, doté de l'ensemble des capacités humaines et institutionnelles nécessaires. Les pays concernés devront élaborer des politiques nationales et un cadre stratégique pour le développement du commerce électronique. Les autorités nationales et locales ont un rôle clef à jouer dans ce processus, en coopération avec le secteur privé et la société civile. L'objectif du Colloque était donc de permettre aux décideurs de pays développés comme de pays en développement de faire part de leurs points de vue au sujet du rôle des pouvoirs publics dans le développement du commerce électronique.

Ce colloque était consacré aux quatre thèmes suivants : 1) tendances de l'évolution du commerce électronique; 2) stratégies pour le développement du commerce électronique dans les pays en développement et en transition; 3) aspects administratifs et juridiques du commerce électronique; 4) étude de cas : le développement du commerce électronique à Ningbo (Chine). Chacun de ces quatre thèmes a fait l'objet de communications de la part d'orateurs invités.

Deuxième Forum de haut niveau sur l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique

L'objectif de ce forum annuel, coparrainé par la municipalité de Shanghai, le Ministère chinois de l'industrie de l'information et l'Académie chinoise des sciences et organisé sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est d'encourager le développement de l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique en encourageant la coopération régionale et internationale, en particulier la coopération Sud-Sud, dans le secteur public comme dans le secteur des entreprises, afin de réduire l'écart qui existe entre villes développées et en développement de la région en matière d'informatisation et

d'économie fondée sur la connaissance. Cette série de forums, dont le premier a été organisé en juin 2000 à Shanghai, est devenue un rendez-vous particulièrement important pour les maires, les décideurs, les experts, le secteur privé et les chefs d'entreprise du secteur des TIC de la région Asie-Pacifique. Il s'agit de la seule manifestation exclusivement consacrée à l'application des technologies de l'information et de la communication dans les villes et à l'économie fondée sur la connaissance au niveau aussi bien local que mondial.

Les résultats du premier forum, et la publicité qui l'a entouré, ont suscité un vif intérêt pour le deuxième forum, qui a rassemblé plus de 800 responsables représentant des municipalités, des entreprises du secteur des TIC, des organisations non gouvernementales et des experts du monde entier, y compris le Ministre singapourien des technologies de l'information et de la communication, le Ministre italien de l'administration publique, de hauts dirigeants des sociétés Hewlett-Packard, Cisco Systems et Oracle Corporation ainsi que des représentants du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, du PNUD, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de la CNUCED et de l'Université des Nations Unies.

Le thème du Forum, à savoir « Solutions et meilleures pratiques en matière d'informatisation urbaine », a été examiné dans le cadre de deux tables rondes réunissant les chefs d'entreprise et les maires, respectivement, qui ont étudié les différentes possibilités de création et d'utilisation d'infrastructures de l'information, ainsi que les systèmes utilisés en matière d'économie de la connaissance et de gouvernance, y compris les cadres législatif, institutionnel et de gestion nécessaires. Un certain nombre de séances ont également été consacrées à des études de cas de pays et de villes tels que Singapour, Hong Kong, Shanghai, à l'informatisation des administrations publiques ou encore à la coopération Sud-Sud.

II. Conclusions

1. La majorité des gouvernements participants ont attaché une grande importance à l'impact des TIC sur le développement. Tout en reconnaissant que les nouvelles TIC et l'apparition de la net-économie offrent aux pays en développement de nouvelles possibilités, nombre de représentants de divers gouvernements ont rappelé qu'il existait encore deux scénarios extrêmes, l'un positif et l'autre négatif. Dans le premier scénario, la net-économie offre aux pays en développement de nouvelles opportunités de croissance. Les technologies de l'information leur permettent de combler leur retard sur les pays développés et de les concurrencer sur les marchés mondiaux. Dans le second scénario, les technologies de l'information permettent aux pays développés d'enregistrer une croissance encore plus rapide alors que les pays en développement restent à la traîne, de sorte que le « fossé numérique » qui existe à l'heure actuelle se creuse encore davantage et se traduit par des résultats économiques de plus en plus divergents, aussi bien entre pays développés et pays en développement qu'entre pays en développement eux-mêmes.

Pour accroître la probabilité du premier scénario, les pays en développement doivent mieux comprendre la nature de la nouvelle économie fondée sur la connaissance, élaborer avec soin leur cadre institutionnel et définir des stratégies leur permettant véritablement de tirer parti de cette économie. Dans l'intervalle, il est essentiel de mettre en place un cadre international destiné à encourager la

coopération internationale, en particulier la coopération Sud-Sud, de façon à permettre aux pays en développement de tirer parti des possibilités offertes par la nouvelle économie, de combler le fossé numérique et d'adopter une stratégie cohérente en matière de TIC afin que ces technologies contribuent encore davantage à leur développement.

2. L'impact de la révolution technologique, y compris dans le domaine de l'information et de la communication, sur le développement économique et social dépend de la combinaison de nombreux facteurs clefs. La technologie joue certes un rôle important mais elle n'est pas suffisante à elle seule pour modifier en profondeur la société puisque, par exemple, elle doit s'accompagner d'investissements. Parmi les autres éléments clefs, on peut citer une main-d'oeuvre possédant les diverses qualifications nécessaires, l'existence d'institutions appropriées, des modes de gouvernance positifs et, surtout, l'esprit d'entreprise. Certains experts regroupent ces divers facteurs sous l'appellation de « capital social ». Si les technologies peuvent être copiées ou acquises pour un certain coût lorsque l'on dispose du capital nécessaire, le « capital social » est beaucoup plus difficile, et souvent impossible, à répliquer et résulte généralement d'un processus de longue haleine. Pour accroître l'impact des TIC sur le développement, il est par conséquent indispensable de renforcer les capacités nationales et notamment de réaliser les réformes économiques et sociales qui s'imposent comme de mettre en oeuvre un programme de bonne gouvernance.

En outre, les gouvernements devraient veiller à ce que les investissements dans les technologies de l'information et de la communication soient complétés par des investissements dans le capital social. Ils doivent de plus mettre en oeuvre des politiques adaptées à la net-économie et qui permettent d'en tirer profit.

3. Les experts qui ont participé à ces conférences ont indiqué que la net-économie et le commerce électronique risquaient d'accroître l'écart entre pays riches et pays pauvres, et cela pour deux raisons. D'une part, le manque de ressources empêche les pays pauvres d'accéder aux technologies modernes de l'information et des communications, d'où l'apparition d'un fossé numérique qui vient accentuer encore les disparités économiques. D'autre part, les pays en développement détournent d'autres utilisations une grande partie des rares ressources dont ils disposent pour essayer de combler le fossé numérique, ce qui les empêche de réduire leur retard sur le plan économique. Il en est ainsi lorsque les pays en développement ne disposent pas du capital social nécessaire pour tirer profit des nouvelles technologies. Du point de vue des pays en développement, c'est ce second risque qui est le plus grave.

Les décideurs des pays en développement doivent par conséquent reconnaître que, même si le modèle de l'économie du savoir est de plus en plus applicable à leurs pays, ceux-ci n'auront pas tous les moyens de s'engager dans la voie de l'économie du savoir ou intérêt à le faire, dans le proche avenir notamment. Tout en mesurant les applications potentielles des TIC dans leur propre pays, les gouvernements doivent être parfaitement conscients des contraintes et des risques qu'implique leur utilisation.

4. Se fondant sur leur propre expérience, de nombreux représentants des pouvoirs publics ont estimé que, pour éviter ces risques et mettre toutes les chances de leur côté, les pays en développement ne doivent pas suivre aveuglément l'exemple des pays technologiquement avancés. Étant donné que dans la net-économie, le gagnant

emporte la totalité de la mise, il ne suffira pas toujours de s'inspirer des pratiques appliquées par les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats. Dans certains cas, les pays en développement pourront certes réduire le fossé numérique en prenant exemple sur d'autres pays, mais, tant que ce fossé existera, les pays riches resteront vraisemblablement les principaux bénéficiaires. Par exemple, les utilisations de l'Internet sont différentes suivant les pays et leur stade de développement. Dans les pays développés, l'Internet peut servir de support au commerce électronique. Dans de nombreux pays en développement, en revanche, il n'en va pas ainsi pour la simple raison qu'ils ne disposent pas de la structure financière nécessaire (cartes de crédit, par exemple) et qu'ils n'ont qu'un accès limité à l'Internet. Par conséquent, les pays en développement ne doivent pas essayer de copier ce qui a été fait ou ce qui se fait dans les pays développés, car cela ne fera que mobiliser de précieuses ressources sans grandes chances de succès. Aucun modèle universel n'est applicable à l'ensemble des pays en développement. L'ouverture de la société à la nouvelle économie du savoir dépendra de l'attitude de chacun et de la façon dont les risques seront perçus, des traditions culturelles, des conventions sociales et de la capacité d'adaptation des institutions en place. Chaque société devra adapter le modèle à sa propre situation.

Les pays en développement doivent analyser leurs propres problèmes et voir quelles possibilités offrent les TIC face à ces problèmes. Ils doivent aussi identifier les principales contraintes qui s'imposent à eux et examiner dans quelle mesure les nouvelles technologies peuvent leur permettre d'y faire face. Par exemple, si le marché du travail fonctionne de façon imparfaite, un système de bourses du travail électroniques pourra se révéler utile; si les marchés de produits ne fonctionnent pas de façon satisfaisante, des systèmes électroniques de compensation pourront faciliter les choses. De même, de nombreuses possibilités s'offrent dans les domaines du commerce international, de la gestion des approvisionnements, de la distribution et des communications.

5. Pour s'intégrer à la net-économie et à l'économie du savoir et combler le fossé numérique, il ne suffit pas de consacrer davantage d'investissements aux infrastructures de l'information ou de donner à chaque habitant accès à l'Internet. Pour la grande majorité des citoyens des pays en développement et pour les personnes qui ont tout juste de quoi subsister, les priorités sont l'eau, l'alimentation, la santé et l'énergie. Jusqu'à présent, l'Internet ne fournit pas directement ces biens. Il est à craindre que l'enthousiasme suscité par l'Internet ne détourne des ressources qui auraient dû servir à répondre aux besoins essentiels des personnes démunies, alors que les investissements dans les TIC ne présentent aucun avantage pour elles.

D'un autre côté, cependant, il n'y pas nécessairement opposition entre la satisfaction des besoins essentiels des plus démunis, c'est-à-dire la fourniture d'eau, de produits alimentaires, de soins de santé et d'énergie, et la réduction du fossé numérique. Les gouvernements doivent identifier les nouvelles possibilités de développement engendrées par la révolution des TIC et, suivant la situation de leur pays, définir leur propre vision et élaborer un nouvel ensemble de stratégies de développement économique et social. Le plus important est d'identifier les possibilités particulières qui s'offrent à leur propre pays. Dans le nouvel environnement créé par la révolution mondiale des TIC, il faudra mettre au point des stratégies différentes de celles de l'ère industrielle, afin de remédier plus efficacement aux problèmes traditionnels liés par exemple au manque d'eau, de denrées alimentaires, de soins de santé et d'énergie.

6. Les applications des TIC sont aujourd'hui concentrées dans trois principaux domaines : le commerce, l'administration et la société. C'est dans ces trois sphères que les applications des TIC peuvent avoir les effets les plus positifs sur le développement économique et social d'un pays à l'heure actuelle. Les experts et les participants se sont accordés à considérer que trois conditions devaient être remplies pour qu'un pays puisse développer des applications des TIC dans ces trois domaines. Ces conditions sont les suivantes : a) un accès matériel et économique à l'Internet, grâce à une infrastructure et à des réseaux de télécommunications d'un prix abordable pour les utilisateurs potentiels; b) un partage approprié des connaissances et des expériences, c'est-à-dire du savoir-faire technique, entre tous les utilisateurs potentiels; c) un cadre juridique et réglementaire garantissant la sécurité et la confidentialité de toutes les transactions en ligne, de nature à assurer la protection des entreprises commerciales et des consommateurs. Tout pays en développement désireux de développer les applications des nouvelles technologies sur les plans du commerce, de l'administration et de la société doit s'efforcer de respecter ces trois conditions. C'est à cet égard que les pays en développement ont les besoins les plus urgents en matière de coopération technique et d'aide internationale. Pour améliorer l'infrastructure de l'information et des communications, il importe de prendre des mesures concrètes consistant par exemple à développer les télécommunications dans les régions isolées et rurales, à installer des réseaux de téléphonie mobile dans toutes les parties du monde, à utiliser des services de télédiffusion numérique par satellite pour assurer des liaisons descendantes à haut débit et à assurer une plus large diffusion de la radio et de la télévision.

III. Recommandations

1. **Investir dans l'éducation.** Investir dans l'éducation est utile pour toute économie, à presque tous les stades de développement, et est souhaitable en soi, mais dans le contexte de l'économie du savoir, l'éducation constitue un atout particulièrement important. Dans le monde actuel, la réussite dépend dans une très large mesure de l'accès au capital humain et de la maîtrise de la propriété intellectuelle. Par conséquent, les gouvernements doivent aussi investir massivement dans l'enseignement primaire et secondaire et dans la recherche scientifique fondamentale de haut niveau. Simultanément, ils doivent encourager et faciliter la participation du secteur privé à certaines activités de formation.

Tout en investissant dans l'éducation, les gouvernements doivent admettre que les systèmes éducatifs traditionnels, conçus pour répondre aux besoins de la société industrielle, ne sont plus en phase avec les impératifs de l'ère de l'information. La pénurie mondiale de personnel qualifié dans le domaine des TIC, à tous les niveaux et dans tous les pays, le montre à l'évidence. Par conséquent, il convient de consacrer davantage d'attention à la réforme des systèmes éducatifs actuels afin de leur permettre de s'adapter aux exigences de la nouvelle ère de l'information. Une formation appropriée dans le domaine des TIC doit être dispensée dès l'enseignement primaire et secondaire. La réforme de l'éducation doit aussi viser à améliorer la maîtrise des langues qui sont le plus fréquemment utilisées sur l'Internet, afin que les informations disponibles puissent être transformées en connaissances permettant d'exercer une activité rentable et être mises au service du développement économique et social local; si l'Internet peut assurer une plus grande

ouverture sur le monde, de plus vastes possibilités d'activité commerciale s'offriront aux populations locales.

2. **Créer une demande de nouvelles technologies de la part des administrations publiques.** Dans beaucoup de pays en développement, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et des organismes internationaux peuvent jouer un rôle utile en stimulant la demande de produits liés au savoir et à l'information. Dans bien des cas, l'État est le principal acteur du changement social et il interagit de diverses manières avec la population. De fait, l'administration est le premier utilisateur des TIC dans un grand nombre de pays développés et en développement. Les organismes publics de ces pays peuvent utilement devenir des consommateurs et des producteurs de produits fondés sur le savoir. Ainsi, ils peuvent simplement introduire les technologies de l'information dans les services publics et développer l'utilisation de l'Internet en tant que portail de communication avec les administrés, afin par exemple de répondre à une situation donnée ou à des besoins urgents. Ces interventions peuvent amorcer un cycle positif et contribuer à atténuer les obstacles linguistiques et culturels qui contribuent au fossé numérique. Les administrations publiques sont souvent handicapées par un manque de ressources et d'efficacité. Grâce aux technologies de l'information, les entreprises publiques peuvent gagner en efficacité et en efficience, des services publics de meilleure qualité peuvent être offerts à la population et de nouveaux partenariats peuvent être créés entre les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. Surtout, non seulement l'application des nouvelles technologies dans l'administration fera de l'État l'un des principaux utilisateurs des technologies de l'information, mais elle en stimulera la demande dans le pays. Ce processus renforcera à son tour la demande de produits connexes et influera sur les modalités et le rythme de diffusion des TIC dans le secteur privé.

3. **Stimuler l'offre de nouvelles technologies en investissant dans les infrastructures.** Les experts et les représentants des administrations publiques ont fait observer que plusieurs autres conditions fondamentales, comme la connectivité, devaient être remplies pour les besoins de la net-économie et du commerce électronique. À l'heure actuelle, les autoroutes de l'information sont payantes et la plus grande partie de la population mondiale n'a pas les moyens d'acquérir les ordinateurs nécessaires pour accéder à l'Internet. Il est inutile de créer des réseaux électroniques pour les activités des administrations publiques si les citoyens ne peuvent y accéder. Les gouvernements doivent investir dans les infrastructures de télécommunications, notamment si les investisseurs privés ne veulent pas ou ne peuvent pas le faire. En général, l'investissement public dans les infrastructures d'information a un effet d'entraînement et stimule l'investissement privé dans la mise au point de produits qui tirent parti des infrastructures. Naturellement, le secteur privé lui-même est prêt à investir dans certains domaines. Par exemple, dans de nombreux pays, la téléphonie mobile et la radiotéléphonie se sont développées rapidement grâce à l'investissement privé. Les gouvernements peuvent favoriser cette tendance en accordant des licences de longue durée à des prix raisonnables. Pour encourager le secteur privé, il faudra parfois démanteler des monopoles publics et renoncer à certaines sources de recettes, mais l'opération sera rentable au bout du compte.

4. Encourager la production nationale de contenu et de produits et services liés au savoir, et encourager la créativité individuelle. Pour tout pays, il sera toujours très important de bénéficier d'un avantage concurrentiel. Le développement du contenu

local et des produits et services liés au savoir est le meilleur moyen d'inciter la population locale à s'intéresser à l'Internet et, par conséquent, d'en vulgariser l'utilisation. En fait, de nombreuses applications mises au point dans l'intérêt des citoyens, comme les bibliothèques numériques, les musées électroniques, le téléenseignement et la téléformation, les services médicaux à distance et d'autres services sociaux publics dispensés à distance, doivent s'appuyer sur le développement d'activités produisant du contenu local. Par ailleurs, beaucoup de systèmes d'information publics, comme la diffusion de nouvelles et de bulletins météorologiques, d'informations sur les activités récréatives et le tourisme, de cartes et d'informations sportives, s'appuient sur le contenu local et favorisent le développement du secteur des services d'information locaux tout en améliorant le niveau de vie de la population locale.

Certaines activités, comme les industries du logiciel et du contenu, offrent aux pays en développement la possibilité de se spécialiser dans la production de produits liés au savoir sur le marché mondial. Pour faire face à la concurrence sur ce marché, les pays en développement doivent non seulement disposer de travailleurs ayant un bon niveau d'instruction et les qualifications requises, mais aussi inciter les individus à innover. Certains pays en développement sont parvenus à créer des structures qui mettent du capital-risque et des pépinières d'entreprises à la disposition de l'industrie locale des TIC. L'appui du gouvernement en faveur de la recherche-développement au plus haut niveau contribue aussi de façon notable à stimuler la production de biens liés au savoir.

5. **Encourager une coopération et une coordination plus larges et plus poussées entre les pays en développement.** Les participants se sont accordés à considérer que les pratiques utilisées par certains pays en développement et leur expérience sont souvent précieuses pour d'autres pays en développement et peuvent les aider directement. À cet égard, il est important de multiplier les possibilités d'échange de pratiques exemplaires et de connaissances entre pays en développement dans le domaine de l'application des TIC au service du développement, afin de faire mieux comprendre les avantages et les conséquences de ces technologies pour le développement et de faire connaître aussi largement que possible les résultats obtenus. Il est également utile et intéressant de créer divers sites Web pour comparer les initiatives, les pratiques et les expériences en matière d'informatisation de l'administration, du commerce et de la société, ainsi que de créer des portails spéciaux pour dispenser conseils et formation sur différentes applications des TIC aux pays développés aussi bien qu'aux pays en développement.

De nombreux petits pays en développement ne disposent pas des ressources nécessaires pour se doter de leur propre infrastructure en matière d'information et de commerce électronique ou pour bénéficier d'économies d'échelle. Ils peuvent coordonner leur action et leurs investissements dans le domaine de la net-économie et du commerce électronique en mettant leurs efforts en commun. Dans le passé, la coordination et la coopération exigeaient une certaine proximité géographique et se traduisaient par conséquent par la création de groupes régionaux de pays. La net-économie réduit les barrières géographiques, si bien que les sociétés qui sont proches les unes des autres en termes de niveau de développement (PIB par habitant ou degré de développement de l'éducation, par exemple) peuvent s'associer pour traiter des questions d'intérêt commun.

La coopération et la coordination internationales en faveur du développement des TIC peuvent avoir un effet d'entraînement, à l'échelle mondiale, en comblant le fossé numérique, en créant de nouvelles possibilités d'application des technologies numériques et en favorisant l'adoption d'une stratégie cohérente et intégrée à l'égard des TIC afin de renforcer leur influence sur le développement. Elles peuvent aussi favoriser les synergies et une plus grande cohérence entre les différents efforts visant à accroître l'impact des TIC sur le développement, y compris en soutenant, grâce à une assistance technique, les actions entreprises au niveau national pour a) élaborer une vision nationale, b) mettre au point des politiques nationales, c) établir des priorités et des stratégies nationales, d) créer un environnement propice à l'utilisation des TIC et e) renforcer les capacités dans les domaines des infrastructures de l'information et de la création de contenu. L'Organisation des Nations Unies joue un rôle indispensable et de premier plan à cet égard, et elle doit continuer de le faire.